

Principes stratégiques 2022 – 2025

Préambule

L'ASCFS représente les centres de formation en santé et joue à ce titre un rôle important dans le secteur sanitaire. Les écoles supérieures ainsi que les prestations de formation et de formation continue proposées par ces centres apportent une contribution essentielle au bon fonctionnement du système de santé suisse.

L'ASCFS s'engage pour un positionnement clair des offres de formation de ses membres, en particulier des écoles supérieures (ES). Les ES présentent un profil spécifique qui se caractérise par l'orientation vers les compétences et la proximité avec le marché du travail.

Aux côtés des écoles supérieures, les examens fédéraux et le secondaire II sont des éléments constitutifs du système de formation professionnelle en santé. Cela étant, l'ASCFS tient compte des interfaces et cultive la collaboration afin de renforcer en particulier les formations ES en santé.

1. Défense des intérêts

Nous représentons les intérêts des centres de formation en santé à l'échelon national.

- Nous participons aux organes nationaux qui comptent pour la formation professionnelle supérieure ou sont en lien avec les métiers de la santé. En fonction des possibilités et des priorités, nous y siégeons directement ou passons par des coopérations appropriées.
- Nous entretenons des échanges réguliers, institutionnalisés, avec les organes ou organisations ayant un impact sur la formation professionnelle supérieure ou sur les métiers de la santé.
- Nous tenons compte dans nos travaux du degré secondaire II lorsque nous traitons de thèmes relatifs à la politique de la formation (professionnelle) ayant une incidence sur la formation professionnelle supérieure ou sur les métiers de la santé ; si nécessaire, nous siégeons dans les organes nationaux adéquats.
- Nous entretenons des échanges pragmatiques et systématiques avec nos partenaires.

2. Offres et conditions-cadres

En tant qu'organisme coresponsable de plans d'études cadres, nous participons à la conception de filières attrayantes dans le secteur de la santé.

- Nous nous engageons pour un positionnement efficace et une reconnaissance de nos offres de formation dans le secteur de la santé ainsi que dans le système de formation.
- Nous mettons l'accent sur un développement cohérent, adapté aux besoins du monde du travail, des plans d'études cadres ES et EPD pour les professions de la santé. L'harmonisation des plans d'études cadres assure la comparabilité des titres de formation.

- Nous tenons compte dans nos travaux des examens fédéraux professionnels et professionnels supérieurs lorsque nous traitons de thèmes relatifs à la politique de la formation (professionnelle) ayant une incidence sur la formation professionnelle supérieure ou sur les métiers de la santé ; si nécessaire, nous siégeons dans les organes nationaux adéquats.
- Nous défendons des conditions-cadres attrayantes au degré ES et contribuons ce faisant à la formation de personnel qualifié pour le système de santé.

En nous engageant pour la formation et la formation continue en santé, nous contribuons de façon durable à assurer la relève à un degré de qualité élevé.

- Nous traitons de questions d'actualité sur la politique sanitaire et la politique de la formation et participons aux débats politiques ayant un impact sur nos centres et leurs offres de formation.
- Nous élaborons des bases servant à développer les offres de formation en santé réglementées.
- Nous veillons à ce que les offres de formation et de formation continue proposées par nos centres soient axées sur la pratique, professionnalisantes et fondées sur les besoins du monde du travail.
- Nous contribuons aux développements innovants dans les secteurs de la santé et de la formation.

3. Échanges et réseau

Au sein de l'association, nous encourageons l'échange d'expériences et réévaluons régulièrement nos objectifs.

- Dans la mesure du possible, nous défendons une position commune.
- Nous respectons l'autonomie des centres de formation. Si nécessaire, nous attirons l'attention sur les différences aux niveaux local et régional.
- Les groupes spécialisés de l'ASCFS constituent un élément central de l'association. Ils soutiennent et accompagnent le comité dans le développement du contenu des offres de formation et l'organisation des conditions-cadres.
- Au sein de l'association, nous encourageons le partage continu d'expériences et organisons des échanges professionnels périodiques, ce qui génère une valeur ajoutée pour les directions d'écoles et le personnel enseignant de nos centres de formation.

Sarnen, janvier 2022